

perfectionnement et recherche au COLLÉGIAL

par **GEORGES BEAULIEU**

responsable
Service d'aide pédagogique aux professeurs
Collège Bois-de-Boulogne

La recherche dans les collèges du Québec a toujours été perçue comme une activité marginale, comme une fantaisie ou comme un luxe. Traditionnellement, le collège est un lieu d'enseignement. Sauf les tâches de responsable de département, les principales activités du professeur ont toujours tourné autour de l'acte d'enseigner, c'est-à-dire de transmettre un contenu relié à la matière. Puis un jour sont venues les questions de pédagogie, les questions de didactique et de technologie éducative... On n'était plus aussi sûr de son efficacité d'enseignant. Certains se sont fait libérer et ont formulé un projet de « recherche » sur les dimensions pédagogiques de leur enseignement ou du programme de cours que l'on « ne pouvait plus enseigner » comme le suggéraient les fameux gros « Cahiers de la DGEC ». C'est ainsi que plusieurs expériences de recherches pédagogiques sont nées.

Questionnement sur les méthodes, sur le contenu, sur l'évaluation ? Chaque fois, on se remettait à l'étude du problème afin d'avoir les arguments ou les moyens de présenter autrement — et mieux — une discipline à des étudiants qui n'étaient pas encore des universitaires, ni plus tout à fait des « enfants d'école ». Évidemment, certains professeurs choisirent d'autres solutions : la réflexion personnelle, les échanges entre collègues lors de colloques, la lecture ou même l'inscription à une maîtrise. Certains poursuivirent un perfectionnement sur mesure, à partir de leurs besoins et des ressources que leur milieu et l'université pouvaient leur offrir. Les services d'aide pédagogique aux professeurs que l'on retrouve dans certains collèges assurent conjointement avec les universités ce perfectionnement.

Il se trouve cependant à chaque année des professeurs qui s'intéressent à divers aspects de leur discipline ou de leur enseignement. De plus en plus de professeurs du collégial se découvrent de l'intérêt pour les questions scientifiques ou technologiques. Et puis il y a la recherche de nouveaux défis que l'enseignement ne leur apporte plus... Jusqu'ici la recherche avait occupé une place tranquille et assez marginale dans les collèges. Avec l'arrivée du volet ACSAIR du Fonds FCAC et l'énoncé gouvernemental d'une politique québécoise de la science et de la technologie, de nouvelles possibilités et de nouvelles pratiques apparaissent. Nous assistons à un phénomène nouveau : l'intérêt évident des professeurs de collège pour la recherche fondamentale, la recherche en fonction de la discipline et la recherche pédagogique. Une sorte de valorisation semble entourer cette nouvelle mentalité. De chercheur isolé, plus ou moins bien perçu, le professeur de collège apparaît maintenant comme un personnage important.

Les « penseurs de politiques » voient dans le personnel enseignant un « potentiel scientifique » non négligeable. À l'occasion d'un décret, on n'hésitera pas en « haut lieu » à se pourvoir de provisions suffisantes pour faciliter l'émergence de ces nouveaux venus dans l'univers ésothérique de la « vraie recherche ».

Une vocation nouvelle

Puisqu'il semble évident que la promotion de la recherche au collégial sert bien certains intérêts encore difficiles à cerner, puisqu'il semble également perceptible que des professeurs y trouvent un nouveau champ d'activité professionnelle, il serait peut-être

intéressant de se demander comment l'activité de recherche peut devenir une nouvelle vocation pour l'enseignant de collègue. Nous pourrions nous demander si le professeur de cégep a la préparation adéquate à cet exercice exigeant de la recherche. Nous pourrions également poser le problème autrement : est-ce que la conduite de la recherche n'est pas une forme intéressante de perfectionnement pour certains professeurs ? C'est à cette question que je voudrais m'attarder ici quelques instants. Il ne s'agira évidemment que d'un survol tout à fait prospectif et non d'un bilan, ni même d'une problématique. Nous n'avons actuellement que bien peu de recul devant un phénomène qui a pris beaucoup d'envergure cette année.

Quand nous considérons l'expérience de 1983-1984, alors que certains moyens ont permis l'affectation de plusieurs professeurs à des projets de recherche, nous pouvons faire quelques constatations. Rappelons que l'activité de recherche exige tout naturellement un entraînement méthodologique que chacun n'a pas à la naissance... ou que certains n'ont pas « consolidé » après la rédaction de leur mémoire de maîtrise. C'est en quelque sorte un perfectionnement sur mesure que ces nouveaux chercheurs doivent se donner : éléments de statistiques, concepts et procédés de collecte de l'information, techniques de sondage et de traitement de données, conception et affinement d'un schéma expérimental, créativité et processus de résolution de problèmes. La liste s'allonge avec chaque chercheur. Nous voyons déjà par ces quelques exemples comment sur le plan méthodologique se posent des besoins de perfectionnement en termes de concepts et en termes d'habiletés. Nous pourrions en dire autant de la conduite même de la recherche dans un milieu qui n'est pas rompu au départ à ce type d'activité : élaborer un budget, repérer des consultants, passer des commandes de consultation, échanger de l'expertise, négocier des services un peu particuliers à l'intérieur du collègue.

« Que vont-ils donc faire dans cette galère ? » me direz-vous. Je pense que nous aurons dans quelques mois, dans quelques années des explications sophistiquées pour expliquer ce phénomène. La question que nous avons voulu nous poser ici, c'est plutôt : « se perfectionnent-ils comme professionnels de l'enseignement collégial quand ils entreprennent de savantes recherches sur la résistance des plastiques ou la construction d'un prototype de projecteur d'images par laser ? » Quand le thème de la recherche vise des retombées pédagogiques comme le renouvellement des programmes d'enseignement, l'évaluation de l'apprentissage, l'utilisation de technolo-

gies éducatives (comme les applications pédagogiques de l'ordinateur) ou même de la production de matériel didactique expérimental, la question du perfectionnement quasi automatique de ces chercheurs ne se pose pas de la même façon : la finalité pédagogique est tellement évidente... pour le collègue. Mais, au fond, la question demeure la même pour le chercheur en éducation et pour le chercheur fondamentaliste ou pour le chercheur dans les diverses applications technologiques : comment ces activités assurent-elles leur perfectionnement professionnel ? Est-ce une voie de perfectionnement privilégiée ?

Innovation et transmission

Un fait d'observation courante dans les milieux éducatifs : ceux qui bouillonnent d'idées neuves et qui sont curieux, créatifs, stimulants pour leurs collègues sont souvent les candidats pour des projets de recherche. Ils semblent s'alimenter continuellement à des nouveaux courants d'idées. Ce sont souvent des individus qu'on dit « intéressants », « inquiets », parfois « inquiétants », « jamais banals ». Mais là nous sommes en plein jugement de valeur. Et sur une telle pente laissons-nous glisser encore un peu. Se pourrait-il que l'activité innovatrice (le côté « inquiet ») soit diamétralement opposée à l'activité de transmission du savoir de l'enseignant qui est formée d'une bonne dose de répétitions et de renforcement, d'évaluation ?

Le professeur qui s'adonne à une activité de recherche éprouve vite l'impression de travailler constamment dans du neuf ; il a l'impression de s'éloigner des connaissances sûres et souvent répétées. Traditionnellement chargé de transmettre un savoir ou des techniques, le nouveau chercheur est soudain en situation d'incertitude devant sa nouvelle tâche. Cette situation peut se comparer à une application de la théorie générale de l'information. En effet, selon cette théorie, nous savons que l'incertitude et l'originalité de l'information croissent en proportion inverse du taux de redondance du discours qui véhicule cette information. Ainsi le message didactique (la leçon), en plus de se mouler dans une économie du contenu, se présente avec un fort taux de redondance, chargée entre autres de rappels, de redites, d'insistance, de questions souvent rhétoriques. Alors que l'enseignement se situerait au pôle CONSERVATION/TRANSMISSION de l'axe de la culture, l'activité de la recherche se retrouverait au pôle CRÉATION/CONCEPTUALISATION. L'apprentissage de ce nouveau rôle et des attitudes adéquates aux situations et aux questions totalement originales devient donc ainsi un acquis important lors de recherches.

La formation du chercheur

Cette dernière considération nous amène naturellement à soulever la question de la formation de chercheur qu'il faudra donner de façon plus poussée et plus systématique dans l'avenir. Évidemment, il faudra ajuster cette formation aux situations et besoins rencontrés. Une attention apportée au choix et au type d'intervention des consultants engagés pour aider les chercheurs sur un aspect précis aura le bénéfice de former ceux-ci en les rendant progressivement plus autonomes et plus expérimentés. Par ailleurs, la présence des chercheurs dans un collège a un effet multiplicateur sur les collègues et les départements. Les collaborations qui s'instaurent entre professeurs de disciplines différentes ont pour résultats observables de faire circuler des idées nouvelles stimulantes pour le milieu. La prise de conscience de cette influence enclenche chez le chercheur une réflexion sur son nouveau rôle, sur l'opportunité de telle ou telle démarche, sur le capital intellectuel de son environnement, sur la perception positive de soi que le milieu reflète (un reflet qui est autre que celui des étudiants). Toutes ces observations et bien d'autres que nous apporteront la poursuite de cette expérience nouvelle au collégial nous indiqueront les façons d'assurer une formation de chercheur aux enseignants du collégial.

La présence d'un bon noyau de chercheurs dans une institution collégiale ne peut passer longtemps inaperçue. Quand plus de 12% d'un personnel enseignant poursuit des activités de recherche et que ces individus se trouvent à impliquer 64% des départements, on peut dire qu'on a atteint la « masse critique » d'une réaction en chaîne dans un milieu. L'apprentissage d'un rôle nouveau se situant entre l'enseignement, la coordination de département, la gestion administrative, l'activité professionnelle et la recherche n'est pas une chose simple. C'est d'ailleurs un apprentissage pour tous ceux qui doivent apporter leur contribution à la mise en route d'un projet de recherche : les départements et les divers services d'un collège sont confrontés à des questions inhabituelles que les décrets ou les conventions n'ont pas prévues. Loin d'être angoissantes, ces situations nouvelles soulèvent le problème de l'organisation technique et fonctionnelle de la recherche dans les collèges. Il y a là des expériences enrichissantes à faire et des leçons à tirer.

Le service de recherche dans un collège

Enfin, une dimension du phénomène mérite un moment d'attention : le rôle d'un service de recherche dans un collège. Dans certains collèges du Québec,

on retrouve un ou deux professionnels dont le mandat consiste à favoriser la recherche, l'expérimentation, le perfectionnement professionnel et l'information pédagogique. Jusqu'ici leur rôle a surtout consisté à répondre aux besoins pédagogiques des enseignants (consultation, information, perfectionnement, innovation pédagogique). Le phénomène de la recherche a donc eu un impact majeur sur ce service qui n'était pas non plus tout à fait étranger à son apparition. Car ce carrefour permet de stimuler le questionnement, de soulever des thèmes de recherche, de dépister des centres d'intérêt chez certains professeurs, de fournir de la documentation originale et récente. Chargé de perfectionner les enseignants qui le désirent, ce service devra assurer l'entraînement à la recherche, faciliter la vulgarisation des résultats de recherche, faire connaître des techniques de créativité et des processus de solution de problèmes. Associés à la naissance des projets de recherche, ces professionnels sont en mesure de tester la solidité des intentions des futurs chercheurs et de mesurer l'envergure des problèmes posés. Leur rôle consiste souvent à « inventer » (*inventire* : trouver) la problématique qui recouvre les problèmes proposés par les aspirants-chercheurs. Ainsi pour le reste du protocole de la préparation d'une recherche, le conseiller pédagogique veille au respect des étapes du dossier de la demande de subvention qui libérera les professeurs d'une partie ou de la totalité de leur enseignement. La préparation soignée de la demande de subvention étant une excellente garantie du succès du reste de l'entreprise, les conseillers pédagogiques d'expérience soignent la recherche préliminaire de façon très poussée.

Encore là, se présentent plusieurs occasions de perfectionner les nouveaux chercheurs. En particulier au plan méthodologique : analyse des données empiriques, formulation d'hypothèses, rédaction d'un protocole d'expérimentation, spécification d'objectifs et de tâches expérimentales. L'aide des conseillers porte également sur la recherche de personnes-ressources, sur l'accès à des sources documentaires ou à d'autres organismes de recherche. Enfin, il arrive qu'une pré-recherche ne mène pas à une demande de subvention ou aboutit à un refus de la part des organismes subventionnaires. Dans ces circonstances, l'investissement a été tel qu'il y a lieu de poursuivre autrement le travail amorcé. Conseillers et professeurs doivent alors apprendre à réajuster leur projet en fonction de nouvelles conditions. Les visées seront peut-être plus modestes, mais les bénéfiques pour différents qu'ils soient, n'en seront pas moins fort importants. Les occasions de se perfectionner n'auront pas manqué non plus. On comprendra que pour toutes ces raisons le rôle des conseillers en recherche et en perfection-

nement dans les collèges a évolué considérablement depuis quelques années. On peut imaginer que cette fonction d'animateur-conseiller-superviseur est appelée à croître avec le nombre grandissant des chercheurs.

Que conclure d'un phénomène qui risque de s'amplifier dans nos institutions collégiales ? D'abord que cette nouvelle activité dans la tâche de l'enseignant de cégep arrive à point dans le plan de carrière de la moyenne des professeurs de cégep. Avec la quarantaine, une solide expérience d'enseignant, une bonne préparation académique (maîtrises et doctorats), une stabilisation des institutions collégiales, le temps est propice à un réinvestissement d'une partie de ce potentiel intellectuel dans des activités novatrices. La recherche est une voie privilégiée parmi d'autres. Cette activité représente un défi nouveau et

la fermeture d'une boucle avec les études universitaires de plusieurs professeurs. Pour certains professeurs venus à l'enseignement à partir d'une carrière professionnelle, la recherche donne l'occasion de faire le point sur des questions plus théoriques dont les conséquences pratiques peuvent nourrir l'enseignement ou l'entreprise. Évidemment un tel défi pose des exigences de perfectionnement. Ceux qui relèvent ce défi ne manquent pas de constater l'enrichissement considérable qu'apporte cette expérience. Chercheur traditionnellement solitaire, il peut aujourd'hui partager ses enthousiasmes et ses déceptions avec quelques collègues de plus. Il peut donc afficher à sa porte « je cherche » et à trois portes plus loin, la réponse « moi aussi ».

La recherche..., une porte ouverte ou fermée : l'avenir est derrière.



Alliance
mutuelle-vie

Une compagnie dont
les seuls propriétaires
sont les assurés

Assurance en vigueur
\$5.9 milliards

Actif
\$412 millions.